

Catherine et Philippe LEFEBVRE  
4 imp. Saint Jean des Cosses  
85540 saint Vincent sur Graon  
Mobile : 06 09 91 12 26  
E-mail: philippelefebvre85@yahoo.com

Saint Vincent sur Graon, le 06/10/2018

Monsieur le Maire  
Saint Vincent sur Graon

Objet : Demande de modification de PLU

Monsieur le Maire,

Nous vous avons rencontré au mois de juillet, avec pour objet de connaître le classement de terrains en notre possession à Saint Jean des Cosses, terrains jouxtant notre habitation, et ayant pour référence cadastrale : 297, 295, 296, 294.

Vous nous avez expliqué que ces terrains étant en zonage agricole, ils ne peuvent pas, en l'état actuel du PLU, faire l'objet d'un éventuel permis de construire.

Vous nous avez annoncé aussi le renouvellement du PLU pour l'année 2019, et la possibilité de déposer un dossier de demande de requalification en zone Nh pour ces terrains, ce que nous faisons par ce courrier.

Cette demande ne concerne pas forcément la totalité de la surface, mais un déplacement conséquent de la ligne de zonage, à partir de la rue, sur une partie (ou tout) de ces terrains comme par exemple sur les parcelles voisines N° 291 et 290, du PLU actuel (document joint) qui sont en partie en Nh et A ce qui laisse une possibilité d'aménagement à leurs propriétaires.

Nos terrains N° 297, 295, 296, 294 bordent la rue du côté droit sur toute sa longueur, jusqu'à notre maison, ce sont les seules parcelles du village à être en zone A dans leur totalité. L'autre côté à gauche de la rue est, lui, construit sur toute sa longueur et en zone Nh sur la totalité des parcelles existantes.

Nous pensons que notre demande peut aussi s'entendre dans un souci d'équité.

Notre intention n'est pas de construire à outrance, mais de laisser une possibilité à nos enfants de s'installer près de nous.

Nous joignons à ce courrier le plan cadastral de ces terrains, avec le PLU actuel, et notre demande de modification ainsi que la photo aérienne de la rue et des terrains concernés.

Nous nous permettons d'ajouter que ces terres ne sont pas cultivées depuis plusieurs dizaines d'années, mais entretenues par nos soins et plantées d'arbres.

Nous vous remercions de l'attention de vous porterez à notre demande.



MKH

A

Terrains concernés

MKH

Saint-Jean des Cossees

Not  
de  
la



Saint-Jean des Cosses

Zone concernée

Saint-Jean des Cosses

Google